

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2008

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n^o 1296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 2218 à 2229

présentés par
M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« salariés »,

insérer les mots :

« et de l'exercice de leur responsabilité parentale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le temps est un bien précieux et rare. Si le travail est important, il constitue aujourd'hui une partie moins centrale de la vie. Les salariés souhaitent accorder du temps le dimanche, quand ils ont fait le choix de créer une famille, à l'exercice de leur responsabilité parentale.

Ces amendements identiques ont été déposés par 48 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 2218 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

Adt n° 2219 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro

Adt n° 2220 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy

Adt n° 2221 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine

Adt n° 2222 de Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel

Adt n° 2223 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico

Adt n° 2224 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono

Adt n° 2225 de M. Muet, Mme Karamanli et M. Dussopt

Adt n° 2226 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot

Adt n° 2227 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got

Adt n° 2228 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier

Adt n° 2229 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille